

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL 23 FEVRIER 2015

Absents : Sébastien Cornu.

Le conseil approuve le compte rendu de la réunion du 12 janvier 2015.

1 – Informations sur dernière réunion

Informations sur CCPA

Lecture de différents comptes rendus du Conseil et des commissions communautaires.

2– Lotissement Le Hameau du Verger

-21- Comptes de gestion et administratif 2014

Le résultat de clôture laisse apparaître un excédent de 154 251.07 €. Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

-22-Budget primitif 2015 :

Il s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 593 976.00 €. Le budget est adopté à l'unanimité.

3– Comptes de gestion et administratif 2014 budget commune :

-En fonctionnement :

Recettes : 652 554.84 €, Dépenses : 481 970.84 € soit un excédent de 170 584.10 €.

-En investissement : Recettes : 681 493.83 €, Dépenses 728 779.15 € soit un déficit de 47 285.32 €

- RAR : Recettes : 246 500 €, Dépenses : 178 500 € soit un excédent de 68 000 €

Monsieur le Maire confie la présidence de la réunion à Marie-Agnès AGEON, premier adjoint, et quitte la salle. Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2014.

Le conseil décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit 170 584.10 €, à la section investissement.

4– Subventions communales 2014

Après examen des différentes demandes, le conseil attribue les subventions 2015 suivantes :

CCAS	1 000€
UNC-AFN	276€ dont 200€ pour le drapeau
Actions pédagogiques	20€/élève
RASED élèves en difficulté	60€
Maisons familiales, Ecoles apprentissage, IME...	20€/élève
Association Chants Sons	120€
Secours Catholique	100€

5– Travaux autour de la Mairie

Demande de subventions conseil général

Le Conseil donne l'autorisation à M. le Maire de pouvoir faire les demandes de subventions au titre des amendes de police et au titre des aménagements d'arrêt de cars en agglomération. Le Conseil demande aussi l'autorisation de commencer les travaux avant l'accord de subvention.

Le Conseil demande de lancer la procédure d'appel d'offres.

6- Sécurité entrée de bourg et la Faverie :

Après visite sur le terrain avec la DETM, des comptages de voitures (nombre et vitesse) vont être réalisés aux entrées, route de Buron et de St-Julien ainsi qu'à la Faverie, entrée est.

La visibilité à l'entrée du lotissement de la lande a été mesurée par la DDTM à 120m minimum, largement supérieure aux 80m nécessaires. Cependant, il est proposé de déplacer le panneau de la CCPA et d'améliorer le marquage au sol au niveau du carrefour.

Le Maire va rencontrer le Sydev pour étudier la mise en place de radars pédagogiques aux entrées sensibles. Le coût des radars restant à la charge de la commune après subvention, peut être estimé entre 1000 et 1900€ en fonction des modèles choisis.

Le Conseil décide de valider la proposition des radars pédagogiques et de faire les aménagements au niveau du carrefour.

7- Eglise : chauffage, cloches et paratonnerre

Chauffage : la commission s'est déplacée sur le site. Un diagnostic a été réalisé par l'entreprise Gateau frères. Un déshumidificateur, sur les deux en place, ne fonctionne plus ; deux résistances sur quatre sont grillées ; un vase d'expansion est bon à changer, voire les deux ; une électrovanne est grillée ; le circuit doit être nettoyé. Le système peut fonctionner avec seulement deux résistances, ce qui permettrait, sans doute, de diminuer la puissance du compteur.

Compte tenu de ces éléments, le conseil décide de changer le déshumidificateur, l'électrovanne et le vase d'expansion, de nettoyer le circuit et de rester à deux résistances pour diminuer la puissance du compteur.

Une convention devra être passée entre la commune et la paroisse afin d'acter la participation de cette dernière.

Cloches et paratonnerre : une convention de maintenance est signée avec l'entreprise Lussault. Suite à la dernière visite, ils nous proposent un programme de travaux pour une cloche usée et le paratonnerre qui ne serait plus aux normes. La commune a eu précédemment des désaccords d'appréciation sur ces mêmes diagnostics. Le conseil décide de surseoir à toute décision pour le moment.

8- Programme de travaux autour du Lac

Le Conseil donne pouvoir au Maire de signer le programme de travaux avec le CG. Il a été demandé à la CCPA de prendre dorénavant en charge l'entretien des sentiers intercommunaux sur les rives du lac.

Compte tenu de la conjoncture actuelle, il est demandé aux employés communaux de travailler en concertation pour une meilleure efficacité.

Une rencontre est prévue entre le SIAEP (syndicat d'eau), le Conseil Général, les communes et Communautés de Communes concernées.

9- CR réunions de commissions

Commission scolaire : le 26 janvier pour les TAP : fréquentation en augmentation depuis la rentrée dans des ateliers de jeux sportifs, d'expression, de coopération, d'observation, de relaxation, d'activités manuelles ou sur tables ; discussion sur l'opportunité de la facturation, de l'inscription obligatoire par périodes et de l'aménagement des horaires. La décision sera prise en fonction de la décision de l'école privée de participer aux TAP.

Comité pilotage restaurant scolaire : un état du matériel a été effectué afin de procéder à l'achat ou au remplacement. Un devis est demandé à la société Ouestotel.

Commission finances : préparation du budget de fonctionnement

Dates réunions de commissions

Commission finances : le lundi 23 mars à 20h15

Commission urbanisme et cadre de vie : le vendredi 27 février à 14h.

CCAS : le jeudi 5 mars à 20h15.

Commission voirie : cheminements : recharger le tour du terrain devant les tribunes, derrière le but côté accueil de loisirs et au bord du terrain jusqu'à l'allée derrière le lotissement des marguerites.

Comité de pilotage du restaurant scolaire : le lundi 2 mars à 20h15.

10- Questions diverses :

Elections : préparation tenue du bureau. Un planning de permanence est établi avec les conseillers présents.

Lettre du lotissement La Lande : un courrier relatif à la sécurité a été envoyé par les résidents du lotissement de la Lande. Une réponse a été apportée par le Maire.

Tour de table

- Yvon logeais : Vu avec Jean-Michel Préaud pour le nettoyage du court extérieur de tennis, le club voudrait que les toilettes soient nettoyées pour pouvoir utiliser le local.

- Emmanuel Mareix : repas du foot le samedi 28 février ; demande de signalétique de passage d'enfants au niveau de l'école privée de chaque côté.

- Sébastien Pajot : voir avec la commission les possibilités de parking devant l'école privée ; pour le restaurant scolaire, manque dans la communication par rapport au prix et à la réduction pour le 3^{ème} enfant supprimée par rapport à la pratique de l'association.

- Paulette Logeais : La CCPA a demandé de faire l'inventaire des chemins ; projet de sentier cyclable de la Roche aux Sables via le lac du Jaunay ; guide Vendée randonnée : 5 sentiers de la CCPA retenus.

- Marie-Agnès Ageon : le repas des aînés aura lieu le jeudi 23 avril. Impossibilité d'assister à la commission de services aux personnes à la CCPA le 10 mars, Bernard lecoq y assistera en remplacement.

- Joël Garandau : élections départementales : réorganisation des communautés de communes avec de nouveaux périmètres éventuels.

Clôture de la séance à 0h15.

Prochaine réunion le 30 mars à 20h30.